

HANDICAP

L'accessibilité des commerces surveillée de près

Les préfètes Lydia Guirous et Céline Maquet se sont rendues dans plusieurs boutiques de Bordeaux pour les pousser à profiter du fonds spécial

Denis Lherm
d.lherm@sudouest.fr

Lydia Guirous, préfète déléguée à l'égalité des chances, et sa consœur Céline Maquet, sous-préfète de Blaye et référente handicap en Gironde, ont bravé la chaleur mercredi pour une visite des commerces de l'hypercentre de Bordeaux, dans un but bien précis : contrôler l'accessibilité des boutiques aux personnes handicapées. Les commerces sont des établissements recevant du public (ERP) aux yeux de la loi et doivent donc être accessibles à tous. Sur les 17 000 magasins du département de la Gironde, 7 900 sont équipés pour recevoir des personnes en fauteuil roulant.

Rampes d'accès

Il s'agit souvent d'une simple rampe d'accès qui permet de franchir quelques marches, ou d'une sonnette sur la devanture pour demander son installation. Chez From Future, un magasin de vêtements du cours de l'Intendance auquel les représentantes de l'État ont rendu visite, il y a les deux. Longue et un peu souple, la rampe semblait peu rassurante pour la médiatrice sociale Boutayena Pichot, qui tient une permanence associative à la mission handicap de la Ville de Bordeaux, dont le fauteuil motorisé pèse 270 kilos. Mais elle a parfaitement joué son rôle.

Un peu plus loin, la boutique Armor Lux dispose aussi d'une rampe mobile. Rangée dans un coin, elle n'a



La médiatrice sociale Boutayena Pichot (en fauteuil) teste l'accessibilité d'une boutique du cours de l'Intendance, sous le regard de Lydia Guirous. D.L.

servi que cinq fois depuis l'ouverture de la boutique, en février. Il y a bien la sonnette sur la devanture, mais pas le logo bleu, qui a pourtant son importance. « Sans ce logo, les personnes en fauteuil n'approchent pas, elles se disent que rien n'est prévu pour elles », explique Boutayena Pichot.

« Égalité des chances »

En 2023, un fonds spécial doté de 300 millions d'euros à l'échelle nationale a été créé par l'État pour aider les commerces à se mettre aux normes. « Derrière cet effort pour rendre ces ERP accessibles à l'ensemble de nos citoyens, c'est une politique d'égalité des chances que l'on mène, explique Lydia Guirous.

Il y a une enveloppe de 500 euros pour accompagner l'étude technique et une aide pour les travaux, plafonnée à 20 000 euros. Il faut solliciter ce fonds pour permettre aux

« Derrière cet effort pour rendre ces ERP accessibles, c'est une politique d'égalité des chances que l'on mène »

Girondins une accessibilité partout. Il est disponible jusqu'en 2028 et, pendant cinq ans, l'État est en charge de l'accompagnement. Au-delà, il y aura des mesures plus coercitives si cela est nécessaire. »

Les pouvoirs publics ont également créé Accès libre (1), une plateforme en ligne permettant aux commerces de signaler leur niveau d'accessibilité. Elle est aussi ouverte à tout un chacun, pour renseigner des informations sur tel ou tel établissement. « Ce sont des informations très utiles pour les personnes à mobilité réduite, il faut faire connaître cette plateforme et l'alimenter au maximum », insiste Nicolas Hardouin, directeur adjoint de la Direction départementale des territoires. À Bordeaux, l'État a recruté deux services civiques, qui depuis huit mois sillonnent les rues commerçantes pour faire le point sur l'accessibilité et promouvoir Accès libre.

(1) [acceslibre.beta.gouv.fr](https://www.acceslibre.beta.gouv.fr)